



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



FRANCE URBAINE
MÉTROPOLIS, AGGLOS ET GRANDES VILLES

VERS UN BIEN ÊTRE ALIMENTAIRE POUR TOUS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est un EPCI instauré par la loi du 31 décembre 1966. Vaste territoire qui regroupe aujourd'hui 90 communes et plus d'un million d'habitants. Elle bénéficie également d'une situation transfrontalière exceptionnelle.

La thématique de l'alimentation est particulièrement représentative des caractéristiques et des enjeux d'un territoire dont près de la moitié de la surface est agricole (28 000 ha). Le secteur agricole et agro-alimentaire est le troisième pilier de l'économie métropolitaine (9 500 emplois générés et un chiffre d'affaires de plus de 128 millions d'euros). La métropole est un bassin de consommateurs de plus de 1,2 millions demandeurs d'une alimentation saine et durable. Mais une réalité préoccupante existe à savoir de grandes disparités autour de l'alimentation sur le territoire. Les inégalités alimentaires rendent compte de cette ségrégation sociale et de l'hétérogénéité territoriale : 50 554 personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire pour 9 965 000 repas distribués/mois.

LE BIEN-ÊTRE ALIMENTAIRE AU CŒUR DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le projet alimentaire territorial de la métropole lilloise a été adopté le 11 octobre dernier après une importante phase de concertation et de co-construction avec l'ensemble des acteurs, des partenaires et des citoyens (ateliers, concertation numérique) du territoire. Une ambition affichée, assurer le bien-être alimentaire aux habitants et aux visiteurs dans une métropole respectueuse de son écosystème et s'attachant à réduire les inégalités alimentaires.

DONNÉES CLÉS DU TERRITOIRE

- 1 143 572 habitants (insee 2016)
- 90 communes
- 1 765 habitant/km² (2016), 61 145 ha
- 4^e agglomération par sa taille après Paris, Lyon et Marseille
- 46 % de la surface du territoire est cultivée, 776 exploitations agricoles
- 20 % taux de surpoids dans le territoire métropolitain, 83 % de la nourriture consommée est transformée et/ou emballée ;
- 50 554 personnes bénéficiaires de la banque alimentaire du Nord, 9 965 000 repas distribués/mois

Il se décline en 4 grandes orientations stratégiques, traduites en programme d'actions :

1. Contribuer au bien-être alimentaire des habitants et des visiteurs ;
2. Développer une économie agricole et alimentaire ancrée sur le territoire métropolitain et respectueuse de son écosystème ;
3. Co-construire une Métropole alimentaire durable, conviviale et solidaire ;
4. Faire de chacun l'acteur du Projet Alimentaire Territorial.

Approvisionnement en produits locaux et bio dans les cantines scolaires : label « Ici je mange local »

Depuis près de 10 ans, la MEL accompagne les communes afin qu'elles puissent approvisionner en produits locaux et bio leurs cantines scolaires pour œuvrer et contribuer au "bien manger" voir au « manger » des enfants scolarisés. Cette démarche a été renforcée par la mise à disposition d'une expertise juridique et administrative dans le changement des actes d'achats alimentaires et de suivi du service fait. Cette action fait aussi partie intégrante de notre politique de développement économique en favorisant le recours aux produits des exploitations de la région.

Cet engagement s'inscrit pleinement dans les politiques métropolitaines et constitue une partie intégrante des axes de sa stratégie agricole et alimentaire adoptée le 24 juin 2016.

Depuis 2018, la MEL, le Département du Nord, la Région Hauts-de-France, la Chambre d'Agriculture et l'Association des Maires du Nord se sont engagés pour développer ensemble l'approvisionnement local dans la restauration collective du territoire. De ces volontés communes sont nés une charte et un logo « Ici je mange local ». Écoles, collèges, lycées, établissements médico-sociaux ou encore cuisines centrales bénéficient ainsi de l'accompagnement des institutions pour faire des produits locaux une priorité dans les restaurants scolaires et collectifs. A l'occasion de la 2^e édition, intervenue le 2 octobre 2019, 109



établissements ont été labellisés (87 "1 étoile", 21 "2 étoiles et 1 "3 étoiles") contre 60 établissements en 2018. 13 communes du territoire métropolitain ont notamment été valorisées à cette occasion.

4 NIVEAUX D'ENGAGEMENT

- **Starter** : engagement dans la démarche sans atteindre encore les objectifs ou sans avoir 1 an de suivi des indicateurs
- **1 étoile** : 20 % de denrées locales sur 2 filières au moins
- **2 étoiles** : 40 % de denrées locales ou 35 dont 5 % AB sur 3 filières au moins
- **3 étoiles** : 60 % de denrées locales dont 10 % d'AB sur 4 filières au moins



Parcours CROC

La justice alimentaire – que ce soit la lutte contre la précarité alimentaire ou l'accessibilité sociale à l'alimentation durable – est l'une des actions prioritaires engagées dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de la métropole lilloise adopté le 11 octobre 2019. Cette ambition est également affichée dans le plan d'actions santé-environnemental de la Mel adopté le 28 juin 2019.

C'est dans le cadre de ce contexte, que la Métropole Européenne de Lille se lance dans la démarche Parcours CROC (Consommer Responsable Oui mais Comment).

Le Parcours CROC est un accompagnement au changement de pratiques alimentaires de quinze à vingt familles qui se déroulera de novembre 2019 à juin 2020 et ce dans le cadre d'un programme transfrontalier autour de l'alimentation durable en lien avec la Province de Namur.

Cette démarche s'inscrit dans l'objectif du projet INTERREG V « AD-T : Filières Agroalimentaires Durables Transfrontalières » vise à favoriser le développement des TPE et PME alimentaires de part et d'autre de la frontière belge et française, en faisant le pari de l'alimentation durable. Les partenaires de ce projet européen – notamment des interlocuteurs dans le cadre du réseau national des projets alimentaires territoriaux – ont donc souhaité travailler autant avec les entreprises (l'offre



qu'avec les consommateurs (la demande) pour accompagner ce changement vers des pratiques plus durables.

Il vise ainsi à accompagner des personnes volontaires dans leurs habitudes alimentaires en leur donnant les clés d'accès à l'offre alimentaire durable existante. Les consommateurs deviennent ainsi consom'acteurs et motivent l'engagement d'autres acteurs vers l'alimentation durable.

Ce parcours s'inscrit pour sa première édition sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille dans un quartier en plein renouvellement urbain – à savoir Concorde situé sur la Ville de Lille – où se mène un projet de quartier de santé positive au regard des inégalités environnementales et sociales.

L'accent mis sur les évolutions de comportements font écho aux démarches promues par ailleurs sur le territoire autour des familles à énergie positive portée par la Métropole Européenne de Lille ainsi que sur le zéro déchet initié par la Ville de Roubaix puis étendu à d'autres communes.

La MEL s'engage dans ce dispositif pour lutter contre la précarité alimentaire.